

10 Port-Gentil

Sécurité

Pacôme Moubelet Boubeya sensibilise les Forces de police nationale

Jean-Paulin ALLOGO

Port-Gentil/Gabon

DANS la foulée de la récente visite que vient d'effectuer à Port-Gentil, le président Ali Bongo Ondimba, le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation, de la Sécurité et de l'Hygiène publiques, Pacôme Moubelet Boubeya, s'est entretenu avec les agents des Forces de police nationale basées dans la capitale économique. Une rencontre qui s'est déroulée en présence du gouverneur de la province de l'Ogooué-Maritime, Martin Boguikouma, assisté du nouveau préfet du département de Bendjé, Eugénie Marie Caroline Kamara, du commandant en chef des Forces de police nationale, le général de Division Thierry Clotaire Oyé Zué, du commandant en chef en second chargé des unités opérationnelles, le général de Brigade Yves Marcel Mapangou Mousadji, du directeur régional des polices urbaines Ogooué-Maritime/Moyen-Ogooué, le colonel Ambroise Ngari, et du commissaire de ville, le commandant Georges Romuald Nkoma.

A cette occasion, Pacôme



Photo : Jean Paulin ALLOGO

Arrivée du ministre de l'Intérieur au gouvernorat de Port-Gentil.

Moubelet Boubeya a rappelé le rôle que doivent jouer les Forces de police nationale : assurer la sécurité des personnes et des biens. « Aux yeux de tous, ce rôle semble très simple, alors que c'est ce qu'il y a de plus compliqué », a reconnu le ministre Pacôme Moubelet Boubeya.

« Lorsque j'étais arrivé au ministère de l'Intérieur, je voulais comprendre comment fonctionnait la police. En tant que citoyen, je n'appréhendais pas ses contours », a dit Pacôme Moubelet Boubeya. Il a reconnu que jadis, il ne pou-

vait juger ce corps qu'à travers les policiers qu'il voyait dans les rues, les carrefours. « C'est cette police qui est connue de tout le monde. Malheureusement, l'image qu'on a d'elle est mauvaise pour le vécu. On croit qu'elle passe son temps à interpellé de façon abusive, à arnaquer(...) », a-t-il souligné.

Le ministre Pacôme Moubelet Boubeya n'a pas caché son désaccord avec cette perception des choses. Il a même tissé des lauriers à la police judiciaire, à l'Office central de



Photo : Jean Paulin ALLOGO

Pacôme Moubelet lors de la rencontre avec la police, entouré de ses collaborateurs.



Photo : JPA

Une vue des Forces de police nationale dans la salle

lutte antidrogue (Oclad) et aux Forces de police d'intervention, évoquant au passage les rôles joués par ces différentes unités dans l'éradication de nombreux fléaux. « Mais ce côté positif est malheureusement rendu invisible par les policiers eux-mêmes, qui se montrent trop enclins à la facilité. D'où se pose la question sur

le mode de recrutement, l'exigence d'une enquête de moralité doit être de mise », a précisé le ministre de l'Intérieur.

« Nous pouvons dire, en clair, que le rôle de la police est majeur, et les attentes des populations et du service sont légitimes », a-t-il ajouté.

Cette rencontre de sensibi-

lisation, organisée sur instructions du chef de l'Etat, a permis au ministre de la Sécurité publique d'être en contact non seulement avec les officiers généraux, mais aussi avec les gardiens de la paix. Aussi, a-t-il exhorté les policiers à une franche collaboration avec le gouverneur, et à une communication fluide entre les différentes unités.

Fin des opérations d'enrôlement

3 549 enrôlés au cours de la seconde phase

René AKONE DZOPE

Port-Gentil/Gabon

Contre seulement 1994 lors de la première, qui s'est déroulée entre octobre et décembre de l'année dernière. Le gouverneur, en sa qualité de président provincial de la commission d'enrôlement, a clôturé, jeudi, les opérations après la dernière séance plénière.

Photo : Julie Nguimbi



Le gouverneur (au centre) présidant la dernière plénière.

LE gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Martin Boguikouma, a présidé jeudi, à la salle Jean Pierre Yenot Olingot de la mairie du troisième arrondissement de la commune de Port-Gentil, la cérémonie marquant la clôture officielle des opérations d'enrôlement. En présence de la représentante provinciale de la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cenap), Honorine Nzet Biteghe, du préfet de Bendjé, Eugénie Marie Caroline Kamara.

Ce sont en tout 45 jours d'enrôlement qui viennent ainsi de prendre fin, conformément à l'arrêté n° 000017/MIDSHP/SG du 11 janvier 2016 fixant la

période de révision de la liste électorale. Cette deuxième phase a démarré le 18 janvier de l'année en cours.

Tout au long de cette campagne, 3549 personnes ont été enrôlées sur l'ensemble de la province. Elles étaient seulement 1994 au cours de la session qui s'était achevée le 5 décembre dernier. Evidemment, plusieurs retardataires, ces gens qui attendent toujours la dernière heure pour se manifester, sont restés en rade. Ils ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes. « Nous avons passé des journées entières à nous tourner les pouces. Ils arrivent à la dernière heure en grand nombre. On ne pou-

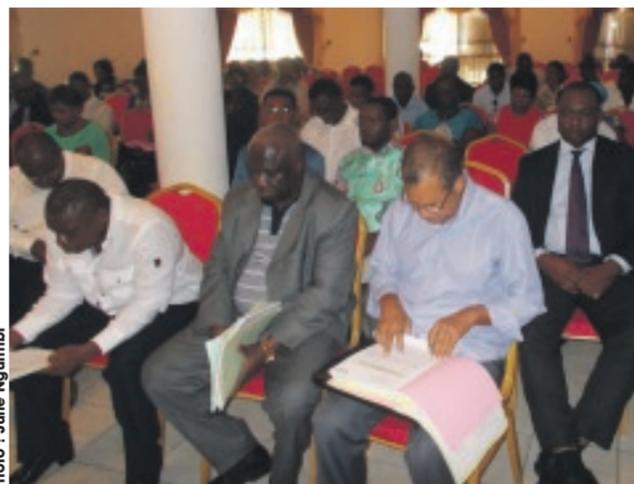


Photo : Julie Nguimbi

Yves Ziza (D) donnant lecture du rapport général.

vait plus rien », a regretté Honorine Nzet Biteghe, en exhortant les responsables des partis politiques à ser-

vir de relais, en plus des médias, afin de remédier au « syndrome de dernière minute ».



Photo : Julie Nguimbi

Les forces de sécurité et de défense étaient bien représentées dans les commissions.

Le premier arrondissement de Port-Gentil, avec 772 enrôlements, arrive en tête, suivi du troisième (649), du deuxième (648) et du quatrième (542). La commission du district de Mpage emboîte le pas, avec 416 enrôlements, départements de Ndougou (101) et de Bendjé (91), commune de Gamba (84), district de Ndougou (82), commune d'Omboué (62). En tirant le rideau, le gouverneur a salué la cohésion, l'esprit d'équipe et patriotique, le respect mutuel, la rigueur et le discernement qui ont prévalu au sein des différentes commissions. Une belle ma-

nière, concédera-t-il, de servir et d'écrire l'histoire de son pays.

Le rapport général du déroulement de la révision de la liste électorale souligne d'ailleurs que « fort de l'expérience acquise lors de la précédente révision, allant du 30 octobre au 13 décembre 2015, l'opération de révision de la liste électorale s'est déroulée sans difficulté majeure ». Les commissaires ont, cependant, regretté l'étroitesse des budgets de fonctionnement mis à la disposition de certaines commissions, et n'obéissant pas à la spécificité de leurs secteurs d'implantation.